Info réseau EDD

15 décembre 2009

Recensement des établissements éco-responsables de la région Rhône-Alpes

Depuis 2006, la région Rhône-Alpes, les académies de Lyon et Grenoble ainsi que la DRAFT* de Rhône-Alpes avec la participation des Amis de Circée et d'autres associations, a initié un dispositif, la démarche d'établissement éco-responsable en faveur de l'éducation au développement durable au sein des établissements scolaires. L'association « Les Amis de Circée » publie aujourd'hui un recensement des établissements éco-responsables en Rhône-Alpes.

Depuis trois ans, de nombreux établissements se sont engagés dans des démarches éco-responsables ou dans celles des Agendas 21 scolaires ; toutefois, si l'engagement est souvent réel, les motivations et les modalités de sa mise en oeuvre sont encore mal connues. Il apparaît donc nécessaire aujourd'hui dans la perspective de la pérennisation de la démarche d'écoresponsabilité, de son élargissement à l'ensemble des établissements scolaires, et dans le souci d'un accompagnement adapté, de connaître les valeurs et les motivations portées par les équipes éducatives ainsi que les méthodes pratiquées.

Lors du lancement de l'expérimentation du dispositif régional, l'association Les Amis de Circée, agréée par le rectorat de l'académie de Grenoble, a été retenue pour accompagner un certain nombre d'établissements. La spécificité d'un établissement scolaire demande une réflexion, une approche quelque peu différente de celle d'un Agenda 21 d'une collectivité locale. Certes des points communs existent mais l'école se doit de former des citoyens pour demain et sa démarche sera pédagogique, éducative et permettra l'orientation des jeunes. C'est en effet, par une réflexion et des actions responsables sur la gestion du patrimoine bâti, les ressources (énergie, eau, consommables, déchets…), une communication et une relation humaine repensées, des objectifs partagés entre membres de la communauté éducative et partenaires, que les établissements éco-responsables, peuvent redonner sens et cohérence aux apprentissages et espoir dans l'avenir.

En juin 2008, la région Rhône-Alpes a donc demandé à l'association Les Amis de Circée de réaliser un recensement thématique et analytique des établissements en démarche de développement durable sur le territoire rhônalpin.

Le dispositif « lycées écoresponsables »
Le Conseil régional, les académies de Lyon et Grenoble ainsi que la DRAFT de Rhône-Alpes ont décidé de généraliser le dispositif "lycées écoresponsables".
La Région Rhône-Alpes a lancé un appel à candidature dans l'objectif de sélectionner 70 nouveaux établissements d'ici mars 2010.
Les établissements retenus s'engageront sur une durée de trois ans et seront signataires de la charte des lycées écoresponsables qui a été approuvé par l'assemblée plénière du 9 juillet 2009. **91 établissements ont candidaté pour entrer dans le dispositif.**

**Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de Rhône-Alpes*

Télécharger le rapport de recensement
Pour en savoir plus sur le dipositif des lycées éco-responsables en région Rhône-Alpes